

Pouvoir d'emprunt—Loi

Il faut donc changer toute la politique économique. Le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor (M. Andras) ont évoqué la possibilité d'appliquer des réductions fiscales dans une déclaration commune qu'ils ont prononcée le 8 septembre. Mais le ministre des Finances s'en prend aux propositions que nous avons faites en ce sens en affirmant que des réductions fiscales feraient accroître le déficit, et que, si on les appliquait au nouveau budget, d'après son analyse de la situation, il faudrait emprunter davantage. Réciproquement, le gouvernement fédéral va au moins reconnaître qu'une grande partie de la dépense fédérale actuelle reste excessive. Il pourrait proposer d'autres restrictions budgétaires dans les domaines où il serait préférable de ne point en faire.

Tout cela, c'est la petite cuisine libérale. Quiconque dénonce ces compressions en masse, s'entend dire qu'il ne devrait pas s'opposer à celles-ci, alors qu'il reste encore beaucoup de ministère et d'organismes fédéraux où des réductions seraient possibles. Il y a 400 ministères et organismes fédéraux, parmi lesquels certains dont on n'entend jamais parler et qui ne servent absolument à rien. On pourrait très bien les supprimer, mais que fait le gouvernement? Il réduit les dépenses pour la recherche forestière. Les responsables de la recherche forestière n'ont pas terminé tous les travaux nécessaires. Le gouvernement supprime aussi les stations météorologiques. Tout cela est de la supercherie. Il est peu probable qu'il a eu des réductions importantes, mais on ne peut en éliminer la possibilité, étant donné les volte-face que nous avons vu le gouvernement effectuer dans sa politique économique. Une réduction des dépenses pourrait signifier que le pouvoir d'emprunt demandé est excessif.

Bien que la plupart des observateurs pensent que notre devise est sous-évaluée, il est bien possible que notre dollar baisse encore. D'autres emprunts pourraient être nécessaires. Si on accepte le point de vue du ministre que les emprunts en devises étrangères nécessitent de nouveaux pouvoirs d'emprunt, alors l'autorisation actuelle d'emprunter 7 milliards de dollars pourrait être insuffisante.

J'aimerais parler de la prolifération de la dette publique. Les pouvoirs d'emprunt demandés pour les années financières 1978, 1979 et 1980 totalisent 38 milliards de dollars. C'est incroyable. Quand le gouvernement est arrivé au pouvoir en 1963, les dépenses totales de l'État fédéral ne s'élevaient qu'à environ 6 milliards de dollars. Nous parlons maintenant de pouvoir d'emprunt de 38 milliards de dollars. S'ils sont pleinement utilisés, la dette empruntée du Canada aura augmenté de 90 p. 100 de 1977 à 1978. C'est incroyable.

Les secrétaires parlementaires et d'autres se lèvent à la Chambre pour nous dire que les choses vont bien et que nous ne devrions pas en parler parce que c'est être pessimistes et prophètes de malheur. Tout ce qu'ils veulent que nous fassions, c'est de continuer d'adopter aveuglément des bills permettant au gouvernement d'emprunter 7 milliards de dollars, 10 milliards et ainsi de suite. Tout est parfait, du moment que le gouvernement peut emprunter plus d'argent. C'est le raisonnement des libéraux, et c'est tout à fait irresponsable.

Le secrétaire parlementaire dit que nous aurons de la difficulté au cours des prochaines élections à expliquer que c'est mal de continuer à emprunter. Je n'en crois rien et le libéral dans ma circonscription perdra son dépôt. Je le répète, on n'aura jamais vu en temps de paix un tel accroissement de la

dette publique. Le coût des intérêts pour le service de la dette publique monte en flèche. Les frais de la dette seront beaucoup plus élevés qu'auparavant. Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Martin) dit que nous aurons de la difficulté à expliquer cela au cours des prochaines élections fédérales. Je ne le crois pas. Ces nouveaux pouvoirs d'emprunt ne feront qu'augmenter la spirale des coûts de la dette. La seule façon dont le gouvernement peut gouverner est en empruntant plus d'argent, en imprimant plus d'argent et en dépensant plus d'argent.

Les emprunts excessifs à l'étranger sont une solution à court terme, mais ils créent des problèmes à long terme. Il faudra rembourser les emprunts fédéraux effectués à l'étranger depuis un an. Les frais d'intérêt sur les dettes ajouteront 5 p. 100 au déficit commercial du Canada au chapitre des paiements d'intérêts et de dividendes.

Monsieur l'Orateur, je vois que vous vous apprêtez à vous lever, et je terminerai donc en disant qu'il est bien évident que je ne voterai pas pour ce bill et que je n'appuierai d'aucune façon cet emprunt irréflecté.

● (2022)

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, je voudrais ajouter quelques mots au sujet de ce bill sur le pouvoir d'emprunt et redire que je m'inquiète de la situation difficile dans laquelle nous sommes placés par suite de notre déficit sans cesse croissant. A titre d'exemple, pour les deux années entre 1966 et 1968, les besoins financiers nets du gouvernement du Canada se chiffraient à 2,578 millions de dollars; de 1969 à 1971 ils se montaient à 3,671 millions, de 1972 à 1974, à 3,271 millions et de 1975 à 1977, ils ont atteint 14,334 millions. Les prévisions de 1978-1979 auraient le chiffre de 20 milliards de dollars en ne comptant pas les emprunts lancés à l'étranger dont traite le présent bill.

Je trouve ces chiffres assez significatifs. Par exemple, entre 1969 et 1971, le déficit s'est monté à 3,671 millions de dollars, ce qui correspond à une moyenne de \$1,800,000 par an. Selon les prévisions, le PNB pour cette année devrait se situer aux alentours de 260 milliards mais, en dollars constants de 1971, il n'était que de 130 milliards. Ainsi, en fait, notre déficit est environ cinq à six fois plus important qu'en 1971 si on se rapporte à la valeur du dollar pendant cette année-là.

Il faut aussi rappeler que le gouvernement, par le biais de l'inflation, a érodé la valeur des obligations d'épargne. Par le mécanisme de l'inflation, il a soutiré de l'argent aux détenteurs. Ainsi, une obligation de \$1,000 achetée en 1971 n'aurait plus aujourd'hui qu'un pouvoir d'achat de \$500 compte tenu du taux actuel de l'inflation. Combien de temps encore pouvons-nous continuer à détenir ainsi des obligations si nous nous faisons rouler de cette façon? Souscrire une obligation du Canada c'est encourir une perte certaine, car non seulement l'acquéreur de l'obligation verra-t-il sa valeur se déprécier de 10 p. 100 chaque année, mais les intérêts en seront également imposables, de sorte qu'il ne réussira même pas à y trouver son compte.

Lorsque le gouvernement du Canada enregistra un déficit de 3,271 millions de dollars au cours des deux années de 1972 à 1974, la Banque du Canada en finança 2,172 millions, soit 66 p. 100. Cela veut dire que la Banque s'est contentée de monétiser la dette. Elle n'a trouvé l'argent ni auprès du public ni dans ses coffres, mais a tout simplement imprimé de l'argent